Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 33 (1976)

Heft: 9: Salle omnisports géante

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Informations

Natation

Revision du manuel du moniteur

Le manuel du moniteur de natation a été revu et restructuré. Afin de simplifier encore la consultation de ce manuel, on a procédé à une séparation selon les orientations.
Le contenu a été élargi par de la matière tirée de l'ouvrage «Schweiz. Schwimmschule», notamment le chapitre de la gymnastique. Au chapitre de l'entraînement de la condition physique, on a ajouté un recueil d'exercices avec et sans engins.

Athlétisme

Revision du manuel du moniteur

Non seulement le contenu mais également la présentation du manuel ont été revus et modifiés.
De nouveaux documents fort intéressants sont venus enrichir ce manuel. Il s'agit de documents concernant notamment:

— l'entraînement d'hiver et l'examen de branche sportive correspondant
— la marche
— les formes complémentaires d'entraînement
— la méthodologie
— les blessures sportives
— la bibliographie

Abschnitt Coupon Cedola VZ 5661

Fr. — 10. **c.** —

einbezahlt von / versés par / versati da

Giro aus Konto
Virement du c. ch.
Girata dal conto **N°** .....

.....

.....

.....

auf Konto
au compte
al conto **N°** 30-520

für
pour
per OCFIM

3000 Berne

Il est possible d'obtenir la nouvelle édition en payant la somme de 10 fr. Les commandes seront exécutées en octobre 1976. Pour le paiement anticipé, il faut remplir le bulletin de versement selon le modèle ci-joint. *Attention, la mention «VZ 5661» est absolument nécessaire.* Joignez les récépissés aux bons et envoyez le tout dans une enveloppe affranchie ou «affranchie à forfait» à l'adresse suivante: Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 *Berne.* — Les *experts* n'ont pas besoin de commander cette nouvelle édition. Elle leur sera envoyée automatiquement par le service J + S du canton de domicile.

Le bon n'est valable que si le récépissé est annexé. N'oubliez pas d'inscrire *votre adresse* sur le bon.

Pauschal frankiert
Affranchi à forfait

Bon valable jusqu'au 30 septembre 1976 Nouveau contenu du MM Natation, f

Schweizerische Bundeskanzlei
Eidgenössische Drucksachen- und Materialzentrale

Chancellerie fédérale suisse
Office central fédéral des imprimés et du matériel
3000 Bern

109.973 b - 36393

Pauschal frankiert
Affranchi à forfait

Bon valable jusqu'au 30 septembre 1976 Nouveau contenu du MM Athlétisme, f

Schweizerische Bundeskanzlei
Eidgenössische Drucksachen- und Materialzentrale

Chancellerie fédérale suisse
Office central fédéral des imprimés et du matériel
3000 Bern

109.973 b - 36393

Formation de moniteurs J + S en janvier et février 1977

Renseignement et inscription:
Office cantonal J + S du canton de domicile

Délai d'inscription:
2 mois avant le début du cours

No	Date	Branche et spécialis.	Langue	Part.
1. Cours de moniteurs cat. 2				
1	2. 1.— 8. 1.	Ski B (Wettkamf) (Compétition)	d / f	45
3	9. 1.—15. 1.	Ski A (Allround)	f	30
5	10. 1.—15. 1.	Basketball	d / f	20
7	28. 2.— 5. 3.	Volleyball	d / f	25
2. Cours de moniteurs cat. 3				
63	13. 2.—23. 2.	Ski A (Allround)	f	40
3. Cours d'experts				
101	17. 1.—19. 1.	Fitness Entraînem. de la condition phys.	d / f	25
102	19. 1.—21. 1.	Leichtathletik/Athlét.	d / f	10
103	28. 1.—30. 1.	Tennis	d / f	6
105	17. 2.—19. 2.	Rudern/Aviron	d / f	12
106	21. 2.—23. 2.	Fussball/Football	d / f	25
107	24. 2.—26. 2.	Kanu/Canoë	d / f	6
4. Cours centraux				
131	20. 1.—22. 1.	Leichtathletik/Athlét.	d / f	50
134	29. 1.—30. 1.	Tennis	d / f	24
135	3. 2.— 5. 2.	Fussball/Football (Ausbildungsexperten / experts d'instruction)	d / f	150
136	3. 2.— 5. 2.	Excursions et plein air (cours de cadre de la branche pour maîtres extérieurs)	f	8
137	25. 2.—26. 2.	Kanu/Canoë	d / f	8

8e tournoi national J + S de volleyball pour filles et garçons des 6 et 7 novembre 1976 à Lucerne

Organisateurs:

Le Service cantonal des sports de Lucerne et la Société de gymnastique de la ville de Lucerne.

Les feuilles d'inscription et tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus au Service cantonal des sports (Kant. Sportamt), 6002 Lucerne, tél. (041) 21 93 30 ou au service J + S de votre canton de domicile.

Délai d'inscription: *le samedi, 18 septembre 1976*

Prière d'adresser les inscriptions à

Monsieur *Noldi Rudolf,*
Winkelriedstrasse 11, 6003 *Lucerne*

Remerciements à Monsieur Robert Prahin lors de la conférence des inspecteurs fédéraux 1976

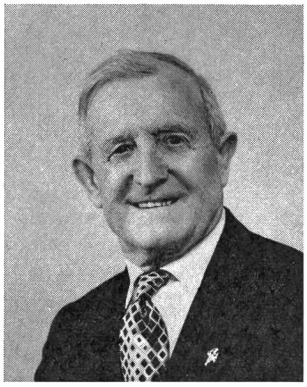

Robert Prahin, peut jeter un regard rétrospectif sur de longues années d'activité au service de l'éducation physique. En 1933 déjà, il a assumé les fonctions d'inspecteurs pour la Broye vaudoise. En 1956, il a été nommé inspecteur fédéral, succédant à Arnold Golay. L'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports lui tenait à cœur et il s'est engagé à fond pour l'encourager. Robert Prahin se considérait avant tout comme conseiller et animateur, et il a fait valoir toute son influence pour soutenir efficacement l'office cantonal. De 1956 à 1971, la participation du canton de Vaud a augmenté de 35 pour cent, un succès qui peut le remplir d'une grande satisfaction. Je sais que son activité ne lui a pas procuré que de la joie. Il a trouvé parfois des moniteurs trop passifs ou des salles vides, et l'appui des associations n'a pas toujours été celui qu'il espérait. Mais les événements positifs sont certes prédominants et se sont eux qui restent heureusement le mieux gravés dans la mémoire.
Robert Prahin était, dès les début, favorable à la transformation de l'EPGS en une institution appelée «Jeunesse + Sport», à laquelle peuvent participer également les jeunes filles. Preuve en est qu'il s'est tout spécialement engagé pour faire connaître l'article constitutionnel nécessaire à l'introduction de J + S. 82 pour cent des citoyens vaudois qui se sont présentés aux urnes ont dit oui à l'article sur l'encouragement de la gymnastique et des sports. Ce succès est également dû en partie à Robert Prahin. Une heureuse circonstance a voulu que Robert Prahin puisse encore voir pousser, de 1972 à 1975, la plante qu'il a aidé à semer. Nous remercions Robert Prahin de ses longues années de travail efficace au service de la jeunesse.

Course d'orientation

Informations pour candidats moniteurs 1

1. Publication et inscription

La publication des cours paraît aussi bien dans la revue «Jeunesse + Sport» que dans «OL», l'organe officiel de la course d'orientation.
L'inscription aux cours de moniteurs organisés par les cantons ou par l'EFGS doit être adressée au Service J + S du canton de domicile (les étrangers y joignent une copie du permis d'établissement) ou, s'il s'agit de cours d'une fédération, au secrétariat qui en assume la responsabilité.
Le dernier délai d'inscription est fixé *deux mois* avant le début du cours.
Les cours cantonaux ou de l'EFGS offrent aux participants une formation gratuite. Ceux-ci se voient en outre rembourser le montant du prix de leur voyage et allouer une indemnité journalière de 8 fr. de même qu'une allocation pour perte de salaire.
Les cours des fédérations ont leur propre réglementation.

2. Conditions d'admission aux cours de moniteurs J + S 1

— être âgé de 18 ans au moins

— nationalité suisse ou, pour les étrangers, permis d'établissement

— activité dans la branche sportive:

  — de 2 à 3 ans de pratique de la course d'orientation au moins; expérience personnelle de la compétition et expérience souhaitée en matière de pose de parcours et d'organisation

  — la maîtrise technique de la branche constitue une condition fondamentale pour être admis à un cours de moniteurs; les débutants ne peuvent être acceptés

  — avant le cours, tous les candidats ont à résoudre un problème de pose de parcours qui sera analysé, par la suite, dans le cadre du cours lui-même

— être en bonne condition physique

— activité de moniteur: seuls ceux qui ont la ferme intention de déployer une activité de moniteur suffisante par la suite sont habilités à s'annoncer à un cours de formation.

3. Programme relatif à la formation des moniteurs

Théorie:

Jeunesse + Sport, principes d'enseignement, principes d'entraînement, pose de parcours, prescriptions de la branche

Pratique:

Etude méthodologique de la matière du cours de branche sportive 1, formation personnelle

Durée de la formation:

1 semaine

4. Examens de moniteur

4.1 Technique:

Les trois éléments suivants permettent d'attribuer la note de qualification (appréciation non mathématique)

  — *examen sur la pose de parcours* (poser un parcours en 45 minutes)

  — *note d'expérience,* attribuée par le maître de classe et le chef de cours à partir du travail technique déployé par le candidat durant la totalité du cours

  — *l'examen de branche sportive 2* sert de compétition d'examen pour les moniteurs

4.2 Condition physique:

Le test de condition physique J + S revêt un caractère d'examen

4.3 Théorie:

Questionnaire sur la partie administrative de J + S.

5. Qualification

Les résultats d'examen de même que l'appréciation du chef de cours et des maîtres décident de la réussite du cours. Les matières suivantes servent à l'attribution de la qualification: technique, condition physique et théorie. Echelle des notes: 4 très bien, 3 bien, 2 suffisant, 1 insuffisant.

Pour terminer le cours avec succès, il faut obtenir, dans chacune de ces 3 matières, la note 2 au moins.
Certificat de moniteur: si le moniteur suit pour la première fois un cours de formation J + S, le Service J + S du canton de domicile lui remet un certificat de moniteur J + S.

La direction du cours inscrit directement les références de participation sur les certificats déjà existants.

6. Droit d'activité des moniteurs

S'il / elle a réussi le cours de moniteurs / trices 1, le / la moniteur / trice est habilité(e) à déployer une activité en tant que moniteur / trice de groupe dans les cours de branche sportive 1 (formation de base). S'il / elle est reconnu(e) posséder les aptitudes techniques correspondantes, il / elle peut aussi être engagé(e) dans les cours de branche sportive 2. Par contre, il / elle ne peut organiser un cours de branche sportive de façon indépendante que dans certains cas bien précis: instituteur/trice, moniteur/trice J + S 2 ou 3 d'une autre branche, autres cas motivés en bonne et due forme.

Sous réserve de modifications des prescriptions générales ou propres à la branche.

2 places vacantes

sont à repourvoir à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin.

Nous cherchons des candidat(e)s si possible maîtres de gymnastique ou de sport qui possèdent suffisamment d'expérience et qui soient capables d'assumer au moins **une** des fonctions principales suivantes:

— Enseignement de la **pédagogie** dans les stages d'étude pour maîtres de sport.
  Collaboration à la mise au point de concepts pour la formation théorique, méthodologique et pratique des experts et moniteurs J+S.

— Direction de la branche sportive **«excursions et plein air».**
  Organisation de la formation générale de moniteurs de camp J+S.
  Collaboration avec les associations de jeunesse.

— Maître spécialisé en **natation** pour enseigner cette discipline dans les stages et cours de formation de maîtres de sport et moniteurs.

Des combinaisons avec d'autres domaines de l'enseignement sont souhaitées.

Langues: le français et l'allemand.

Entrée en fonction:
Date à convenir, le plus tôt possible.

Les offres de service sont à présenter à:

Ecole fédérale de gymnastique et de sport,
division de l'instruction, 2532 Macolin.